

Les subsides

comme principal objet à leur programme électoral de recourir à la mise en tutelle de façon massive.

Madame le président, je pense que l'industrie de la construction au Québec, au cours des dernières années, a traversé une phase extrêmement difficile. Il suffit de passer en revue divers projets qui ont été financés par la Société centrale d'hypothèques et de logement pour constater que tous les mois l'un ou l'autre de ces projets connaissait une faillite, soit qu'un entrepreneur abandonnait son projet, soit encore qu'après quelques mois d'acceptation des travaux certains éléments de la construction démontraient des failles considérables.

Je n'ai pas à mentionner ici la plupart de ces projets; ils sont bien connus de la plupart des députés. Mais pourquoi ces locataires et propriétaires ne peuvent-ils plus se fier aux promoteurs ou aux constructeurs? Pourquoi, tout à coup, en arrive-t-on à une situation où les entrepreneurs ne veulent plus toucher à l'industrie de la construction? C'est devenu un secteur explosif, où on ne peut plus prévoir dans quel contexte les projets ou les constructions éventuellement tomberont en ruines à l'intérieur d'un laps de temps qui ne permet plus à leurs acheteurs de considérer qu'ils font un investissement de toute sécurité.

Je pense que l'un des éléments-clé de la mise en chantier des 100,000 unités de logement, dont on nous a crié tantôt qu'elles manquaient de façon dangereuse dans ce pays-ci, passe par une remise en ordre de l'industrie de la construction. Je me suis attardé à souligner la baisse de productivité de la construction dans la province de Québec. Je ne me leurre pas, je ne veux pas souligner par là qu'à Vancouver, Toronto, Halifax ou Saint John l'industrie de la construction atteint des taux de productivité élevés ou défonce le plafond de la productivité. L'industrie de la construction dans ce pays-ci connaît actuellement une situation désastreuse. Et je pense que cette responsabilité, nous devons la partager comme gouvernement autant avec les administrations provinciales qu'avec les promoteurs eux-mêmes. Et je m'étonne que les honorables députés de l'opposition, en cette journée d'opposition, n'aient pas cru bon d'attirer l'attention du gouvernement sur cet élément-là.

Je puis assurer la Chambre que tous les députés du Québec au moins, lorsqu'ils ont eu l'occasion de rencontrer au cours des dernières semaines les représentants de l'industrie de la construction, de la Société centrale d'hypothèques et de logement, l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines (M. Danson), ont été extrêmement préoccupés par cette situation. Ils sont préoccupés par cette situation parce que la liberté syndicale, c'est une des valeurs de ce pays-ci et, personnellement, j'en fais un objectif beaucoup plus important que l'achat d'une maison. L'achat d'une maison, c'est l'achat de matériaux physiques. La liberté syndicale, c'est les conditions dans lesquelles le travail s'effectue. Et je pense qu'il doit y avoir une priorité de mise en chantier; elle passe par la restauration de la liberté syndicale. Et je m'étonne, encore une fois, qu'aucun des députés sur les banquettes de l'opposition n'ait cru bon de nous rappeler cet élément-là.

Il faudrait insister au cours des prochaines heures sur cet élément, sur le fait que la productivité dans l'industrie de la construction a connu une baisse, sur le fait qu'il y a des syndicats de la construction actuellement qui sont en tutelle, et sur le fait qu'il y a quelqu'un qui doit prendre la responsabilité de restaurer la stabilité dans l'industrie de la construction. Ce n'est pas uniquement une question de gros sous, comme a voulu nous le faire croire le député de

Don Valley. Les mises en chantier, ce n'est pas automatique.

Les mises en chantier d'unités de logement, ce n'est pas une machine distributrice où il suffit de mettre 10c. ou 15c. de plus pour obtenir une tablette de chocolat ou une tasse de café. Les mises en chantier de nouvelles constructions se situent dans le contexte d'un climat social à l'intérieur d'une société. Et c'est dans ce contexte-là que l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines rencontrait le maire de Montréal au cours du mois de mars pour réviser un des programmes peut-être des plus importants dans les secteurs urbains au pays. Ce programme vise à préserver le stock de logements. Ce n'est pas tout de mettre en chantier de nouvelles maisons pour des familles qui gagnent \$7,000 ou \$8,000 par année. Ce sont des chimères que de penser que tous les Canadiens un jour pourront s'acheter une maison. C'est un objectif auquel le gouvernement souscrit, auquel les partis de l'opposition souscrivent. Mais ce n'est pas le seul objectif; l'autre objectif de notre politique d'habitation doit être d'ordre social: celui de préserver les unités de logement qui sont déjà construites.

Quand je me promène dans Toronto, Vancouver ou Montréal, et que je vois des maisons placardées, je m'étonne qu'on n'en fasse pas un scandale. C'est un scandale que les investissements faits en infrastructures, en égouts, en aqueducs. Les investissements qu'on a faits en écoles, en hôpitaux dans ces quartiers ne sont plus utilisés ou sont utilisés à moins de 50 ou à 60 p. 100 parce que la moitié du quartier se vide progressivement et que les maisons sont placardées.

Une politique dynamique, madame le président, c'est une politique qui inscrit en tête de priorité la préservation du stock de logements. Et lorsque le maire de Montréal et l'honorable ministre d'État chargé des Affaires urbaines ont cru bon d'augmenter jusqu'à 50 p. 100 le coût de restauration d'une unité de logement, ils avaient en vue cet objectif, cette dimension sociale de la politique d'habitation qui, je crois, doit avoir la priorité actuellement. Lorsque les Canadiens hésitent à réinvestir dans l'industrie de la construction, il nous faut préserver d'abord ceux qui sont davantage sujets aux fluctuations du marché, qui ne peuvent pas penser qu'ils vont réinvestir, qui ont charge de famille et pour lesquels les revenus sont fixes.

• (1520)

Madame le président, ce sont ces aspects-là du débat que je me serais attendu à entendre discuter aujourd'hui par les honorables députés de l'opposition. Je ne dis pas que d'autres qui prendront la parole après eux ne les feront pas valoir, j'espère au contraire qu'ils le feront. C'est un des éléments essentiels, comme je le mentionnais tantôt. Mais faire croire au pays qu'on peut mettre tout à coup 100,000 unités de logement en chantier simplement en réduisant le taux d'intérêt, c'est une fumisterie, parce qu'il y a au moins la moitié des territoires urbains qui sont déjà construits, et l'intérêt que nous devons porter pour préserver le tissu social de ces cités est un autre élément, est un autre objectif que nous devons avoir présent à l'esprit.

Je ne pense pas que les Canadiens en général aient tous comme rêve d'aller vivre en banlieue. Nous connaissons tous les méfaits de la vie en banlieue. Nous en connaissons tous les avantages également. Je pense que nous devons comme gouvernement maintenir le choix à l'intérieur de la population. Nous devons permettre à chaque Canadien de choisir un logement adéquat dans des conditions économiques qui correspondent à ses revenus. C'est vraiment cela